

OBJET ACQUISITION DE MATERIELS ET DE LOGICIELS INFORMATIQUES

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)

La Commune souhaite acquérir des matériels et des logiciels informatiques pour l'équipement des services et des écoles primaires.

Le présent marché comprend :

- la fourniture de matériels et de logiciels informatiques,
- l'installation et la mise en fonctionnement de tous les équipements nécessaires.

Je vous demande, en conséquence :

1° d'adopter les conditions de passation et la procédure de dévolution du marché, comme suit :

- passation après lancement d'un appel d'offres ouvert (Articles 10, 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics) ;
- marché décomposé en 8 lots, pour un montant prévisionnel de 748 506,00 € attribués selon :

LOTS	LIBELLE	Prévisionnel Mairie	Prévisionnel écoles primaires	Prévisionnel TOTAL
1	Micro-ordinateurs portables	35 200,00 €		35 200,00 €
2	Micro-ordinateurs et stations	216 450,00 €	153 600,00 €	370 050,00 €
3	Ensemble périphériques	62 700,00 €		62 700,00 €
4	Onduleurs	15 660,00 €	11 520,00 €	27 180,00 €
5	Logiciels divers	135 816,00 €		135 816,00 €
6	Serveurs / consolidation	25 000,00 €		25 000,00 €
7	Equipements réseaux	65 000,00 €		65 000,00 €
8	Equipements multimédias	22 000,00 €	5 560,00 €	27 560,00 €
TOTAL		577 826,00 €	170 680,00 €	748 506,00 €

Dans le cadre de cette enveloppe maximale de ces crédits ainsi votés, cette répartition n'a qu'une valeur indicative et pourra donner lieu à des ajustements en tant que de besoin ;

- durée prévisionnelle : année civile 2007 ;
 - pour les matériels, les crédits sont inscrits au Chapitre 21 et Article 2183 ;
 - pour les logiciels, les crédits sont inscrits au Chapitre 20 et Article 205 ;
- 2° d'approuver le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché ;
- 3° de m'autoriser à engager la consultation ouverte, à passer le(s) marché(s) avec le(s) fournisseur(s) retenu(s) par la Commission d'Appel d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) ;
- 4° d'autoriser la signature du (des) marché(s) par mon Délégué ou moi-même.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

 **REPUTE-MAIRE**
René-Paul VICTORIA
René-Paul VICTORIA

OBJET ACQUISITION DE MATERIELS ET DE LOGICIELS INFORMATIQUES

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 07/2-71 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve les conditions de passation et la procédure de dévolution du marché pour la fourniture de matériels et de logiciels informatiques.

ARTICLE 2

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché.

ARTICLE 3

Autorise le Député-Maire à engager la consultation et à passer le(s) marché(s) avec le(s) fournisseur(s) retenu(s) par la Commission d'Appel d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter pour le marché(s) négocié(s).

ARTICLE 4

Autorise le Député-Maire à signer le(s) marché(s).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 6 JUIL. 2007



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul
René-Paul VICTORIA